



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

PDASR 2024 FICHE D'ACTION

Titre		
DGO	Enjeu concerné	
	Domaine d'actions	
	Objectifs de l'action	
	Description de l'action	
Cible Nombre de participants		
Supports utilisés ou sollicités		
Responsable de l'action		
Contacts locaux		
Partenaires Intervenants		
Calendrier Prévisionnel		
Indicateurs de suivi		

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION			
Besoins		Ressources	
Objet	Montant	Objet	Montant
		Participation des bénéficiaires de l'action	
		Réduction d'impôt (mécénat d'entreprise)	
		Subventions	
		Autofinancement	
		Autre	
		Subvention PDASR sollicitée	
	TOTAL	TOTAL	
Numéro SIRET (joindre un RIB)			

Fait à _____, le _____

Signature

PDASR 2024 - GLOSSAIRE

Enjeux DGO 2023-2027 :

Les deux-roues motorisés – Les conduites à risque (alcool, stupéfiants, vitesse et non respect des priorités, distracteurs) – Les nouveaux modes de mobilité dite « douce » (vélo, y compris à assistance électrique, engins de déplacement personnel motorisés et marche) – Le risque routier professionnel – Les seniors (plus de 65 ans)

Domaine d'action : Infrastructures, information, formation, éducation, contrôles et sanctions

Objectifs de l'action :

Exprimer l'objectif avec sa traduction en terme d'effets recherchés au plan local pour la sécurité routière, et la durée pendant laquelle il s'inscrit (pourquoi faire cette action).

Cible :

Préciser la population directement concernée par l'action (âge, catégorie d'usagers, ...).

Supports utilisés :

Documents, vidéo, affiches, dépliants,... (possibilité de commander des supports sur le site www.securite-routiere.gouv.fr)

Responsable de l'action :

Structure, nom, prénom, qualité, coordonnées téléphoniques et de messagerie

Partenaire(s) : Liste des partenaires intervenant sur l'action

Calendrier prévisionnel : Date prévue de réalisation de l'action.

Indicateurs de suivi : Indicateurs définis à partir des effets recherchés (à quoi constatera-t-on que l'objectif est atteint ?).

L'évaluation de l'action et les indicateurs devront figurer dans le bilan adressé à la préfecture

Contacts locaux : Personnes susceptibles de fournir des renseignements sur l'action.

Budget Prévisionnel

Les différentes dépenses et recettes devront être clairement identifiées.

Une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action est-elle prévue ? Si oui, en expliquer le principe

Le cas échéant devra également être joint un bilan de l'année précédente.

Le budget prévisionnel fera apparaître le montant demandé au titre du PDASR.

Participation PDASR sollicitée:

Préciser le montant demandé au titre du PDASR

Préciser les modalités de la participation : paiement de factures ou versement d'une subvention

Un bilan de l'action devra automatiquement être adressé en préfecture avec les pièces comptables justificatives.

Le reversement de la subvention allouée pourra être exigé dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- l'action retenue au PDASR n'est pas ou que partiellement réalisée
- le bilan financier à l'issue de cette action n'est pas adressé à la coordination sécurité routière de la préfecture
- la subvention est utilisée de façon non conforme au projet retenu